



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/14022
26 juin 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 26 JUIN 1980, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'ANGOLA AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de demander d'urgence une réunion immédiate du Conseil de sécurité à propos de l'agression commise par l'Afrique du Sud contre la République populaire d'Angola.

Comme le montrent les documents du Conseil de sécurité, la République populaire d'Angola est constamment victime de raids, bombardements, invasions et agressions armées commis par l'Afrique du Sud, violant la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République populaire d'Angola et provoquant la mort de milliers de patriotes.

A l'heure actuelle, il y a en République populaire d'Angola environ huit bataillons des forces armées de l'Afrique du Sud raciste, y compris une compagnie de chars AML-90.

Mon gouvernement demande à la communauté internationale de prendre d'urgence des mesures à propos de ces actes commis par l'Afrique du Sud et de condamner cette manœuvre raciste et impérialiste qui menace la paix et la stabilité de la région.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Eísio de FIGUEIREDO